

L'ÉCHO

N° 56 Été 2022

DES CHIGNOTINS



PRÉSERVONS NOTRE HÉRITAGE

avec la Fondation du Patrimoine

SOMMAIRE

3	Le mot du maire
4	L'équipe municipale
5	Conseil municipal des Jeunes
7	Projets en cours
13	Les temps forts
18	À votre service
24	Nouvelles des associations
27	Histoires chignotines
28	Insolite
29	Informations communales
30	Agenda - État civil
31	Associations et services



Le mot du maire

Il y a quelques jours, le 28 mai, nous avons pu revivre quelques pages de l'histoire chignotine en évoquant Nicolas Jobert, capitaine de Dragons dans les armées de la République et de l'Empire [lire par ailleurs]. Et figurez-vous qu'après une belle cérémonie devant sa tombe, puis en visite dans la cour de sa maison, ses caves et son jardin, dans la rue qui porte maintenant son nom, nous l'avons rencontré ! Attiré par l'image des volontaires du Souvenir Napoléonien en grande tenue, porte-drapeau, marins de la Garde, officier ministériel, il est sorti de sa torpeur et venu profiter d'un bel après-midi ensoleillé, chez lui.

– *Mon cher Nicolas, en ce beau printemps 2022, quel plaisir de te rencontrer, chez toi !*

– *Le plaisir est partagé. Je retrouve ma famille et cette évocation de mes années d'officier combattant me fait chaud au cœur. Que de souvenirs, quand j'étais dragon, au bème ! Les batailles étaient rudes et violentes. Il fallait avoir du cœur au ventre pour charger les troupes anglaises, prussiennes ou russes. Enfin, je m'en suis sorti, j'ai pu reprendre mes vignes et rester auprès de ma famille.*

– *Regarde, les vignes sont belles, en cette fin mai...*

– *Je vois, effectivement, que la saison est belle. La fleur est là. Il paraît qu'on attend des orages, dans les jours qui viennent. J'espère que cela passera à côté de Chigny ! L'année 2021 n'était pas très bonne. On se souhaite une belle vendange, sous le soleil, en 2022.*

Je vois que beaucoup de choses ont changé dans les cultures : nouveaux traitements et prise en compte des distances avec les habitations. Bien, mais pas simple... Mais aussi une belle efficacité, avec tous ces matériels qui travaillent vite et bien.

– *Notre monde d'aujourd'hui te semble-t-il différent de celui de tes vingt ans ?*

– *Ah oui, ça a bien changé dans le village qui s'est agrandi et est resté magnifique. Vous savez, à cette époque, nous vivions la Révolution. Un sacré moment, dont vous bénéficiez aujourd'hui avec des institutions, mairies, départements, parlement, dont les représentants sont élus par tous. Pour nous, c'était vraiment l'émergence d'un autre monde !*

Nous avons vécu des années difficiles. Les années 80 (1780) ont été particulièrement rudes. Le gel et la grêle ne nous ont pas épargnés. Et en 1789, nous, vigneron, avons de nombreuses revendications à faire valoir. Je sais que, depuis, vous avez pris votre indépendance. Vous commercez avec presque tous les pays du monde : c'est vraiment remarquable !

– *Fort de cette expérience, quel message voudrais-tu nous transmettre ?*

– *Continuez à défendre nos valeurs : rigueur, travail, excellence. Continuez à défendre notre terroir, ses traditions, ses paysages. Continuez à rayonner. Consolidez notre communauté villageoise, tout en restant ouverts sur les autres : nos voisins du terroir champenois, la ville de Reims – déjà à notre époque un pôle d'attractivité et de développement, et sur le reste du monde : tous ces pays vers lesquels voyage notre excellent champagne chignotin. Haut les cœurs !*

Vincent Guy

Présentation des conseillers

/ Une équipe au service du village et de ses habitants

Daniel HUVET

À 70 ans, Chignotin depuis 1984, Daniel Huvet est le très jeune doyen du Conseil municipal. Marié à Marie-Claude – qui fut elle-même membre du Conseil pendant trois mandats, ils ont quatre enfants et onze petits-enfants, de seize ans à trois mois.

Toujours actif, il est consultant indépendant en malterie-brasserie-distillerie à l'international.

Après un premier mandat (2014-2020), il a choisi de poursuivre l'aventure et participe aux commissions « Finances » et « Embellissement ».

« Donner de son temps à la commune, quelle qu'en soit la forme, est pour moi un acte citoyen. Débattre de sujets intéressant l'ensemble des habitants, soumettre ses idées à la discussion, et voir des décisions prises en commun se réaliser concrètement : tout ceci participe à une juste satisfaction de cet investissement. »



« Donner de son temps à la commune est un acte citoyen. »



« Dans les années 90, j'ai fait partie du comité des Fêtes. Ce fut une très belle expérience humaine avec le groupe du village. »

Alexandre CATTIER

« J'ai actuellement 46 ans et j'ai deux enfants : un garçon de bientôt quatorze ans au collège de Rilly-la-Montagne, et une fille de neuf ans à l'école Sainte-Jeanne d'Arc de Rilly-la-Montagne. J'habite aussi Rilly-la-Montagne, ce qui fait de moi le seul membre du conseil de résidence non-chignotiné. L'expatrié de Chigny-les-Roses ! J'ai toutefois habité le village, chez mes parents de 1987 à 1998, avant de partir pour Reims pendant mes études universitaires. Dans les années 90, j'ai fait partie du comité des Fêtes de Chigny les Roses pendant plusieurs années. Ce fut une très belle expérience humaine avec le groupe du village.

Je suis œnologue, diplômé de l'université de Reims depuis une petite vingtaine d'années. J'ai intégré depuis la maison de champagne familiale, implantée dans le village depuis plus de cent ans. Je la préside depuis dix ans.

L'âge aidant, il m'a semblé logique et citoyen d'aider la « société civile » dans la mesure de mes possibilités et de mes moyens. Aussi, lorsque Vincent Guy m'a proposé de venir au conseil municipal, j'ai accepté avec grand plaisir cette tâche pour ce joli village que je connais maintenant depuis 45 ans ! Au sein du conseil, je fais partie de la commission Finances et de la commission Bâtiments. »

Le conseil municipal des jeunes : trombinoscope

/ Une équipe motivée au service du village.



Anaël OLIVEIRA
12 ans, 6e
Passion : basket



Bastien DUMONT
11 ans, CM2
Passion : le foot



Elisa TIXIER
11 ans, 6e
Passions : les mangas /
le badminton



Erwan DURBECQ
12 ans, 5e
Passion : le foot



Jules BONETTI
14 ans, 4e.
Passion : les voitures



Lena GUIDE
14 ans, 5e
Passion : la danse



Louane DURBECQ
14 ans, 4e
Passions : le patinage
artistique et le foot



Lucie LASSALE
12 ans, 5e
Passion : l'équitation



Maëly JAY
12 ans, 5e
Passion : les mangas



Maélys COSSY
13 ans, 5e.
Passion : le handball



**Raphaël POIRET-
CAMBRAÏ**
11 ans, 5e
Passion : le handball

La boîte à livres prend des couleurs

/ Une micro-bibliothèque où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.



Déposer, emprunter, lire et rapporter : voilà résumé en quatre mots le concept de la boîte à livres.

Accompagné par Séverine Lassalle, connue et reconnue pour ses talents de peintre et décoratrice, les jeunes du conseil municipal ont activement décoré la boîte à livres conçue par Jean-Claude, notre agent municipal. Il aura fallu quatre séances de travail, dans la salle de la Roseraie, pour en venir à bout. Cette œuvre collective sera installée près de l'étang, où chacun d'entre nous pourra en profiter.

À nous tous maintenant de la faire vivre !

Le city-stade bientôt prêt



Les Jeunes du conseil étudient le dossier avec Benoît Tixier, adjoint.

Très attendu par les plus jeunes, le terrain multisport entre dans sa dernière phase. En effet, les demandes de subventions ont été envoyées et les devis sont signés.

Les Jeunes du conseil, après une ultime réunion de chantier, ont validé les derniers points techniques, notamment les couleurs du terrain et de la structure. Les travaux de terrassement ont débuté en juin et le city stade sera livré aux alentours de la première semaine d'août.



Mieux circuler, mieux stationner

/ Rue des Prêtres et rue du Châtaigner Fourchu

Une réunion avec les habitants des rues du Châtaigner Fourchu et des Prêtres et la mairie a eu lieu le 9 novembre 2021 sur le sujet du stationnement de la rue des Prêtres.

Ce qui a été décidé :

- matérialiser deux places de stationnement d'une largeur de 210 cm à l'entrée de la rue des Prêtres,
- peindre un triangle + zébra entre le poteau EDF et la première place de stationnement, afin qu'aucune voiture ne vienne s'y garer,
- à la droite des hangars de J.-P. Debay, matérialiser trois places de stationnement,
- mettre de la rubalise sur la descente de gouttière de José Pinot qui est régulièrement cabossée,
- rue du Châtaigner Fourchu : peindre la bordure de trottoir en jaune au niveau de chez Annie Vatel, jusque sous le coffret Enedis dans le mur (3 mètres).



Le marquage des places de stationnement a été réalisé par notre employé communal avec l'aide de son stagiaire Gwendal sur notre commune, lorsque les conditions météorologiques l'ont permis. Une « bande jaune » délimite l'interdiction de stationner.

Rappelons que ces places ne sont pas des places réservées ou nominatives, mais uniquement matérialisées pour faciliter le passage des véhicules circulant dans cette impasse.

Les propriétaires présents lors de cette rencontre nous avaient également signalé une insuffisance de luminaire à l'angle des deux rues. Après l'envoi d'une « fiche navette » à la cellule du Grand Reims dédiée aux petits travaux communaux, un nouveau point lumineux a été installé par la Communauté urbaine à l'endroit indiqué. Cet éclairage public permet également de sécuriser le passage des habitants dans ce lieu peu fréquenté.

/ Petits travaux de voirie

Les travaux de réparation de nids de poule ou d'affaissement de trottoirs des rues des Prêtres, du Châlet, des Sources, des Vignes, des Driffours, Jobert et de la route de Reims signalés au Grand Reims l'année dernière ont été exécutés. Hormis une malfaçon (rue des Sources) due à une mauvaise préparation d'enrobé, l'ensemble des rues que nous avons repérées en mauvais état sont réparées de façon professionnelle.

De nouvelles détériorations ou affaissement de trottoirs sont signalés par « fiches navette » à la Communauté urbaine, en charge de cette compétence.

/ Une limitation à 70 km/h Route de Reims



À la suite du constat d'une accidentologie élevée sur la route de Reims, le Conseil Municipal a opté à l'unanimité pour une réduction de la vitesse de 10 km/h, soit 70 km/h sur cette portion de route. Le financement ainsi que la pose des panneaux réglementaires sont pris en charge par la Communauté urbaine du Grand Reims.

/ Priorité à droite sur le CD26 traversant notre village

Afin d'être homogène et conformément aux conseils du Département, la route départementale N°26 traversant notre agglomération est de nature priorité à droite sur la totalité du parcours communal (hormis la rue Saint-Vincent).

De nouveaux panneaux de signalisation sont en place à l'angle de la rue de Rilly – Place Pommery et rue de Ludes – rue des Carrières.



Halte aux dépôts sauvages de déchets verts

/ Les déchets verts n'ont pas leur place dans la nature

Avec le retour des beaux jours, les travaux de jardinage sont de nouveau d'actualité.

Notre agent communal a signalé en mairie, courant avril, un dépôt sauvage de taille de haie en haut de la rue des Sources, à la lisière des bois. Inspirés de bonnes intentions, ou par souci de se rendre à la déchèterie, nous pensons qu'en jetant des végétaux dans un milieu naturel, leur décomposition permettra d'enrichir le sol. Mais ce n'est pas le cas ! Bien que déposer ses résidus végétaux dans la forêt puisse sembler inoffensif pour la faune et la flore, ce geste dégrade les sols forestiers.

Ces déchets organiques sont formés de résidus issus de l'entretien des espaces verts, des zones récréatives, des jardins privés. On y retrouve généralement l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillages.



Or, « les feuilles de jardins proviennent souvent d'essences ornementales que les micro-organismes présents en forêt mettent beaucoup de temps à transformer en humus », explique l'Office national des forêts (ONF).

« De plus, ces dépôts d'herbes issues de tonte, de feuilles asphyxient localement le sol. Dans certains cas, même si la transformation fonctionne bien, l'enrichissement du sol produit par les dépôts entraîne des modifications de la flore et de la faune. Ce qui peut attirer une faune opportuniste, comme des sangliers, mais aussi favoriser le développement de plantes invasives qui profitent du dérèglement de l'écosystème forestier. »

Rappelons que jeter ses déchets verts dans un milieu naturel est strictement interdit, et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à **1 500 euros**. Même sanction pour l'abandon de ses déchets ménagers ou autres.



INFO +

En tant que particulier résidant dans le Grand Reims, vous avez accès gratuitement aux déchetteries dans la limite de 2 m³ par jour ou 250 kg pour les gravats. Heures d'ouverture de la déchetterie de Rilly-La-Montagne :

Lundi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 9h à 12h

Commission bâtiments

/ Mairie : un peu d'isolation !

Le comble du bâtiment du secrétariat de mairie était jusqu'alors peu isolé : seule une laine de verre était déroulée au sol.

Des travaux d'isolation ont donc été réalisés sur les rampants et les murs. Un isolant performant a été posé, ce qui a permis de bénéficier de certificats d'économie d'énergie et de réduire ainsi la facture des travaux d'investissement.



/ Eglise : diagnostic patrimonial et technique

Dans le cadre de sa mission de diagnostic sur l'église Saint-Nicolas, l'architecte, Rodolphe Gissingier a confirmé les désordres sur la toiture et la charpente du bas-côté Ouest, les dégradations importantes des murs et des contreforts côté Ouest ainsi que des appuis au droit des vitraux.

Toutefois, le diagnostic a également mis en exergue des pathologies nouvelles dans les zones du bâtiment déjà restaurées par le passé, notamment :

- Au niveau de la toiture de la nef : la charpente a fait l'objet d'une modification sur un seul côté - versant Est, supprimant ainsi la forme originelle de la toiture. La toiture (côté est) a été rehaussée à l'aide de madrier en sapin qui ont fait disparaître le coyau de pied de toiture. Ceci a créé un déséquilibre dans les forces de la charpente de la nef et dans la couverture du chœur. La charpente présente aujourd'hui des faiblesses structurelles dues aux déformations de la charpente puisque l'on a deux pentes différentes côté est et côté ouest.

De plus, par endroit, le faîtage a été réparé par un madrier sous-dimensionné qui n'est pas adapté pour reprendre les efforts du vent.

- Des éléments en bois qui ont été ajoutés et remplacés lors de cette modification sont de mauvaise qualité. Le bois utilisé est du sapin non traité, celui-ci n'est pas adapté à ce type d'édifice car il se dégrade avec l'humidité des murs.

- L'ancienne cheminée maçonnée, restée dans le comble, pèse également sur la charpente et provoque sa déformation.

- Par ailleurs, des remontées d'humidité importantes dans les murs sont visibles et sont la conséquence d'un mauvais drainage des eaux pluviales au pied de l'édifice : les eaux des différentes toitures de l'église (nef, clocher, sacristie) sont collectées et évacuées au pied des murs de l'église ; aucun drainage n'existe, l'eau doit s'infiltrer dans le sol au droit des fondations ! De plus, côté Est s'ajoute l'écoulement des eaux de la route limitrophe plus haute que l'assise du bâtiment. Pour résoudre le problème, un drainage efficace autour du bâtiment doit être mis en place.

- L'humidité qui remonte dans les murs, notamment côté Est, dégrade le plancher du comble dont le support est un madrier en sapin qui n'est pas en bon état de conservation ; certaines pièces de bois sont colonisées par des insectes xylophages.



Ce diagnostic complet nous a conduit à déposer de nouveaux dossiers de demande de subvention de nos partenaires tels que l'Etat, le Département, la Région, le Grand Reims sur la base des chiffrages remis par les entreprises lors de la consultation.

/ Première réunion de chantier

Le 13 mai 2022 a eu lieu la première réunion de préparation du chantier avec les entreprises retenues lors de l'appel d'offres et l'architecte, M. Gissinger. À cette occasion, le planning des travaux pour chaque corps d'état a été abordé ainsi que les contraintes de livraison de matériaux, en cette période particulière.

L'installation des échafaudages dans les combles et en périphérie du bâtiment débutera en juillet/août 2022 et les travaux de couverture et de charpente sur la nef et le bas-côté Ouest commenceront début septembre.

Durant cette première phase de travaux, l'église restera accessible uniquement pour les événements religieux et en l'absence des entreprises.

Préservez le patrimoine tout en réduisant vos impôts

/ Chacun peut faire un don et ainsi obtenir une réduction d'impôt.

Deux projets font, chacun, l'objet d'une souscription organisée par la Fondation du Patrimoine : la restauration de l'église et de son orgue, d'une part, et la restauration du foudre « Legros » d'autre part.

Être retenu par la Fondation du Patrimoine traduit le fait que les bâtiments ou les objets concernés présentent un fort intérêt patrimonial, et que leur restauration et leur conservation mérite notre attention et nos efforts.

Pour chacun d'eux, vous pouvez faire d'une pierre deux coups : chaque don permet de réduire son impôt. Les règles sont simples.



Avec la Fondation du Patrimoine, participez à la sauvegarde des bâtiments et objets emblématiques de Chigny... et réduisez vos impôts.

Pour un particulier, les dons sont déductibles :

- de l'impôt sur le revenu (IR) des personnes physiques à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, un don de 100 € représente une réduction d'impôt de 66 €. Votre don ne vous coûte donc que 34 €.
- de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (limite atteinte avec un don de 66 666 €). Ainsi, un don de 100 € représente une réduction d'impôt de 75 €. Votre don vous revient à 25 € seulement.

Pour une entreprise, les dons sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don, pris dans la limite de 20 000 €, ou de 5% du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé. L'éventuel excédent peut faire l'objet d'un report au titre des cinq exercices suivants. Ainsi, un don de 300 € représente une réduction d'impôt de 180 €. Votre don revient à 120 € seulement pour l'entreprise.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le bilan des dons est le suivant :

- **Eglise Saint-Nicolas et orgue** : 13 800 € collectés auprès de trente donateurs. Pour contribuer : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-nicolas-de-chigny-les-roses.

- **Foudre** : 11 550 € collectés auprès de vingt-sept donateurs, avec une contribution complémentaire de la Fondation du Patrimoine de 13 200 €. Pour contribuer : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/foudre-de-chigny-les-roses.

Alors, un grand merci à toutes les personnes qui se sont déjà mobilisées et un autre grand merci, d'avance, à celles qui ne manqueront pas de le faire dans les prochains jours !

INFO +

Réservez la date : dimanche 3 juillet à 17h30, Jean-Yves Sebillotte, pianiste soliste à l'orchestre national de l'Opéra de Paris et Catherine Warnier, violoncelliste, viennent soutenir la restauration de l'église Saint Nicolas de Chigny-les-Roses. Ils interpréteront plusieurs œuvres : *J.S. Bach Première sonate BWV 1027 / F. Chopin Trois valse opus 64 / D. Schostakowitch Opus 40 / C. Debussy Première Arabesque* et quelques surprises...

Ouverture des portes à 17h00, concert à partir de 17h30. Nous partagerons le verre de l'amitié à l'issue du concert pour échanger sur ces émotions musicales et le projet de restauration. Nous vous attendons nombreux pour cette performance au service du patrimoine local.



La participation citoyenne prend le relais des voisins vigilants

/ Les outils de participation citoyenne rencontrent un nouvel essor.

C'est une nouvelle appellation pour une organisation très proche de celle existante. Depuis quelques années, plusieurs Chignotins s'étaient mobilisés au service de notre sécurité à tous, en acceptant de relayer vers la gendarmerie les signalements d'infraction ou de simples situations suspectes. Le 4 avril dernier, en présence du Lieutenant Brien, chef de corps de la brigade de gendarmerie de Taissy, les anciens Voisins Vigilants se sont réunis avec de nouveaux postulants.

Le dispositif s'appuie sur une relation étroite entre le maire, les citoyens référents et la gendarmerie. Chacun son rôle :

- **Les citoyens référents** : ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat. Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.

La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

- **La gendarmerie** : le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population.

Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif. Ce sont maintenant dix personnes qui vont se mobiliser pour cette mission. Les portes sont toujours ouvertes et le nombre de membres de l'équipe n'est pas limité. Avis aux amateurs !



Nicolas Jobert, sabre au clair !

/ Une histoire hors normes

Le 28 mai, à l'initiative de Corinne et Régis Dumont, l'association Le Souvenir Napoléonien est venue à Chigny-les-Roses pour rendre hommage à Nicolas Jobert, capitaine de la Grande Armée.

La journée a débuté par dépôt de gerbe sur la tombe de Nicolas Jobert, située à l'entrée du cimetière. La cérémonie, organisée par Le Souvenir Napoléonien, était accompagnée par un groupe des marins de la garde en tenue d'époque.



Pour plonger dans l'histoire de cet homme et de cette époque peu ordinaire, Fabrice Delaître, ancien officier de l'armée de terre, passionné d'histoire en général et du premier Empire en particulier, habitant de Rilly-la-Montagne, a animé une conférence sur notre capitaine chignotin. Puis un film retraçant la bataille de Reims, 1814, a été projeté à l'Espace Jean Guy. La journée s'est clôturée par un repas en tenue de gala.



Un sacré gaillard, Nicolas, qui a passé près de 25 ans sur la plupart des champs de bataille européens. Il est né le 30 janvier 1763 à Chigny-les-Roses où il est mort le 8 janvier 1858. De 1791 à 1816, il vit des années intenses, émaillées de coups de sabre, de blessures, de faits d'armes personnels, d'abord au service de la République, puis de l'Empire. Il s'engage dans les Dragons au 6^e régiment, le 14 avril 1791, et fait, dans un premier temps, les campagnes de 1792 à l'an III à l'armée du Nord. Employé à l'armée de Rhin-et-Moselle pendant les ans IV et V, il est fait sous-lieutenant sur le champ de bataille, le 7 messidor de l'an IV, pour s'être emparé d'une pièce de canon et en avoir aussitôt tourné la charge contre l'ennemi.

Il reçoit le brevet d'un sabre d'honneur le 25 brumaire de l'an XI, et la décoration d'officier de la légion d'honneur le 25 prairial de l'an XII. Il participe à de nombreuses batailles de la Grande Armée : Marengo, Prentzlow, Friedland, Eylau. Il est nommé capitaine le 28 novembre 1806. Il combat en Espagne et au Portugal. Il fait les campagnes de 1813 et 1814, en Saxe et en France. Maintenu en activité sous la première Restauration, il fit partie de la 5^e division de réserve pendant les Cent-Jours, fut licencié le 1^{er} septembre 1815, et admis à la retraite le 23 janvier 1816.

Nicolas Jobert rentre dans son pays natal en mai 1816 après avoir risqué cent fois la mort sur les champs de bataille. La tradition raconte que son corps était couvert de cicatrices qui proclamaient sa gloire. Il reçut, dit-on, quatre-vingt-dix blessures et eut huit chevaux tués sous lui.

Un char AMX 30 du 6^e régiment de Dragons a été baptisé du nom de Chigny-les-Roses en souvenir du capitaine Jobert, le 12 décembre 1981. Le 6^e Dragon a été dissout le 31 juillet 1992. La Commune a nommé en 1886 la rue des Leuches, rue Jobert.

Voilà un homme qui a quitté son village à 28 ans, pour y revenir à 53 ans, et reprendre ses activités villageoises et viticoles, et s'y éteindre, loin du fracas des combats, à 95 ans. Comme disait le poète¹ : « Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage [...] et puis est retourné plein d'usage et raison, vivre entre ses parents le reste de son âge ».

¹Joachim du Bellay

Chigny fait le buzz !

/ Le coup de foudre des journalistes

C'est avec une grande surprise que nous avons été contactés par deux journalistes de TF1 en janvier dernier pour réaliser un reportage sur le foudre. Il est vrai qu'auparavant notre foudre a fait le tour des réseaux sociaux, de la presse locale et nationale, voire internationale avec un reportage en Belgique !

Le rendez-vous fut donc pris pour le mercredi 9 février. Le tournage s'est déroulé toute la journée sous les yeux de quelques curieux, puis monté le soir pour enfin être diffusé le lendemain dans le journal de treize heures.

Une belle publicité pour notre village !



Le repas des anciens

/ Convivialité et bonne humeurs retrouvées

Le 1er avril dernier – ce n'était pas un poisson – le centre communal d'action sociale (CCAS) organisait le repas des anciens. Un repas pris tous ensemble, à l'Espace Jean Guy, après deux années de distributions à domicile. Convivialité retrouvée, bonne humeur générale, repas gourmand, bulles festives, animation... tout était là pour relancer la tradition, malgré les dernières facéties du COVID et de ses différents variants.

Nous étions ainsi plus de cent à chanter avec l'appui de Annick et Rudy, de « Calypso ». Les représentants de la chorale de Chigny ont même quitté leur table pour venir leur tenir compagnie et nous régaler d'une aubade.

L'équipe du CCAS, mobilisée comme jamais, après avoir préparé la salle, a fait glisser, tout l'après-midi, les amuse-bouche, entrées, plats, fromages et desserts, de la cuisine aux tables de tous les convives. Les spécialistes de la décoration florale et de la mise en forme des menus nous ont à nouveau gâtés. Merci et bravo à tous !



INFO +

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a la charge de l'action sociale dans les communes. Dans les communes de moins de 1500 habitants, il convient de s'adresser directement à la mairie.

La Sainte Famille retrouve la commune

/ Le tableau restauré de retour à Chigny-les-Roses

Confié par la précédente équipe municipale pour restauration à Léa Martinache, une jeune rémoise poursuivant une formation spécialisée en restauration d'œuvres d'art à l'école de Condé, le tableau la Sainte Famille a retrouvé Chigny le 8 janvier de cette année.

Ainsi, Léa a pu passer son diplôme, et la commune a retrouvé un tableau totalement remis en état.

« Cette peinture à l'huile sur toile anonyme représente une Sainte Trinité, accompagnée de la Sainte Vierge, Saint Joseph, Sainte Anne, et Saint Joachim. Elle nous a été confiée par la Mairie de Chigny-les-Roses (51500). Il s'agit d'une œuvre ayant comme dimensions 83 x 98 cm et référencée comme datant du XVIIème siècle. Des recherches historiques ont permis de confirmer cette datation et d'inscrire cette œuvre dans le courant de la contre-réforme. Elle est inscrite aux Monuments Historiques depuis le 23/01/1989. »

Extrait du mémoire de fin d'études
de Léa Martinache.



Reste maintenant à remettre le tableau dans son cadre qui, lui, n' a pas été restauré. Et pourquoi pas le replacer dans notre église... après la fin des travaux qui seront réalisés dans les prochains mois (lire page 10).

Une collecte pour l'Ukraine

/ La solidarité d'un village

Dans ce contexte de la guerre en Ukraine, la commune a été contactée par Romana, employée du champagne Gardet d'origine ukrainienne, afin d'organiser une collecte.

Cette collecte fut mise en place les 4 et 5 mars dernier. Un élan de générosité a marqué cette opération au-delà de notre commune.

Tout naturellement, le conseil municipal des jeunes s'est impliqué dans l'opération. La collecte s'est poursuivie par un moment d'échange exceptionnel entre Romana et les jeunes. De nombreuses questions sur la guerre, sur l'histoire et la géographie de ce pays ont rythmé les échanges.



Les vêtements ont été triés et soigneusement rangés par les jeunes le samedi 2 avril. L'ensemble des biens collectés ont ensuite été portés à Epernay, où étaient rassemblés les dons avant d'être acheminés sur place.

En souvenir du 8 mai 1945

/ Un hommage à la victoire des Alliés contre l'Allemagne nazie

Un huit mai ensoleillé, derrière nos Anciens et les Pompiers, nous nous sommes rendus au monument aux Morts pour rappeler la victoire des Alliés contre l'Allemagne nazie en 1945. Nous étions près de trente Chignotines et Chignotins pour une belle minute de silence devant la gerbe posée en souvenir de cet événement. Ce jour-là a redonné l'espoir à nos grands-parents et parents, durement marqués par les cinq années de conflits qu'ils venaient de subir.

Un moment particulier, alors que le canon tonne et que les bombes pleuvent à nouveau en Europe continentale. Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, nous le rappelait dans ce message lu dans toutes nos communes :

« La guerre a eu lieu. Si tragique et terrifiante. Rien ne fut plus comme avant. Rassemblés et fraternels, nous ne l'oublions pas. La guerre a lieu. Si proche et dramatique. Le visage de l'Europe en est changé. Rassemblés et fraternels, nous le savons [...]. Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon. [...] ».



Le Rallye des Neiges 2022 est passé par Chigny

Mais que faisaient tous ces cyclistes sur la place Pommery, en ce dimanche 13 mars ? Le village de Chigny avait été choisi comme étape officielle du Rallye des Neiges, une randonnée cycliste amicale interclubs organisée par le Cyclo Club Rémois, avec 170 participants cette année.

Le principe : de janvier à mars – d'où la neige dans le nom – différents parcours permettent de visiter la région sportivement. Le départ est donné à Reims, devant la basilique Saint Remi. Une halte est prévue dans un village différent chaque dimanche, avec ravitaillement et point de contrôle.

Ici le sport se conjugue avec la convivialité, et dans la durée : créé en 1932, le Cyclo-club de Reims vient de passer ses 90 ans ! Pas de compétition : au club, on entretient la forme et l'amitié.

Quant au Rallye des Neiges, personne ne sait quand il a commencé... C'est dire s'il est ancien !



Les Chignotins à l'honneur

Vendredi 11 mars, Vincent Guy, le maire de Chigny-les-Roses, adressait ses vœux de printemps aux Chignotines et aux Chignotins. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs personnes investies au service de la commune.

En premier lieu, le maire et les adjoints du précédent conseil municipal. **Claude Doreau** a été nommé maire honoraire et **Dany Danchin** maire-adjoint honoraire. Tous deux ont cumulé 25 ans de mandats. Les autres adjoints, **Annie Coquet** et **Patrice Derue**, ainsi que sa compagne **Anne-Marie Fogolin**, qui fut secrétaire de mairie de 1996 à 2010, ont également été remerciés pour leur engagement.



Puis ce fut le tour du **conseil municipal des Jeunes**, mobilisé récemment au profit de l'Ukraine, ayant réalisé une collecte pour le Secours Populaire et portant actuellement le projet de city-stade (lire par ailleurs), d'être applaudi et de recevoir en cadeau un bon d'achat à utiliser dans une grande enseigne culturelle.



Les pompiers du Grand Reims, le capitaine **Hubert Degrémont** et le capitaine **Emilien Hautem** ont remis les galons de capitaine honoraire à **Franck Philippart**, tout jeune retraité dans ses fonctions de chef de corps des pompiers de Chigny, en présence de ses collègues de Taissy et de Chigny. Un beau coup de chapeau pour trente-sept ans de volontariat, de responsabilités et d'interventions, sous l'uniforme des soldats du feu.

Jean-Pierre Chairon, ancien collaborateur du quotidien local L'Union, a lui aussi été honoré pour ses contributions régulières au suivi des événements locaux. Jean-Pierre assure les prises de vues lors de chacune des manifestations et garde une mémoire en images de plusieurs dizaines d'années de vie communale.

Enfin, **Annie Vatel** s'est vu remettre un diplôme unique, créé pour l'occasion : celui d'ange gardien ! Un clin d'œil appuyé à son soutien discret et permanent aux Anciens et à toutes les personnes confrontées à des difficultés, quelles qu'elles soient.

Tous ont reçu un bouquet de fleurs d'Art Floral de Cormontreuil et un bon cadeau à utiliser au restaurant de Chigny, Couvert de Vignes.

Les sapeurs-pompiers recrutent

Nous remercions le lieutenant Franck Philippart qui a pris sa retraite début janvier après de longues années de service. Le centre de Chigny-les-Roses est en groupement avec Taissy, la section représentant à ce jour 23 sapeurs-pompiers.

Il couvre les communes de Chigny les Roses, Ludes, Le Craon de Ludes, Rilly-la-Montagne, Villers-Allerand avec Montchenot et Montbré. Notre centre de Chigny-les-Roses est en pleine mutation. Plusieurs réflexions sont en cours concernant le matériel, l'opérationnel et le bâtiment.



Franck Philippart a reçu les galons de capitaine honoraire des pompiers.

Nous avons besoin de vous !

Les sapeurs-pompiers de Chigny-les-Roses recrutent sur la commune et les communes voisines.

- homme ou femme, vous avez plus de 18 ans,
- vous travaillez ou résidez à Chigny les Roses, ou dans les communes voisines,
- vous êtes en situation régulière vis-à-vis du service national,
- vous jouissez de vos droits civiques,
- vous remplissez les conditions d'aptitudes médicales et physiques adaptées et correspondant aux missions confiées.

Vous pouvez vous engager !

/ La formation

Après validation d'une formation, le sapeur-pompier peut participer aux interventions en tant qu'équipier. La formation initiale concerne trois domaines principaux :

- le secours à personne (SAP),
- la lutte contre l'incendie (INC)
- la protection des personnes, des biens et de l'environnement (PPBE).

Une formation continue permet de maintenir les compétences et de développer des spécialités. Ces manœuvres mensuelles se font au sein de la section, soit à Chigny-les-Roses, soit à Taissy. La durée de l'engagement est de cinq ans, renouvelable tacitement. Le sapeur-pompier peut suspendre ou arrêter son engagement pour des raisons personnelles, pendant une ou plusieurs périodes. Le sapeur-pompier volontaire effectue les mêmes missions qu'un sapeur-pompier professionnel.



/ Les calendriers

Nous vous remercions de l'accueil que vous nous réservez lors de la tournée des calendriers. Elle n'a pas pu se faire en 2021 en raison des conditions sanitaires, c'est la raison pour laquelle vous les avez retrouvés dans vos boîtes aux lettres.

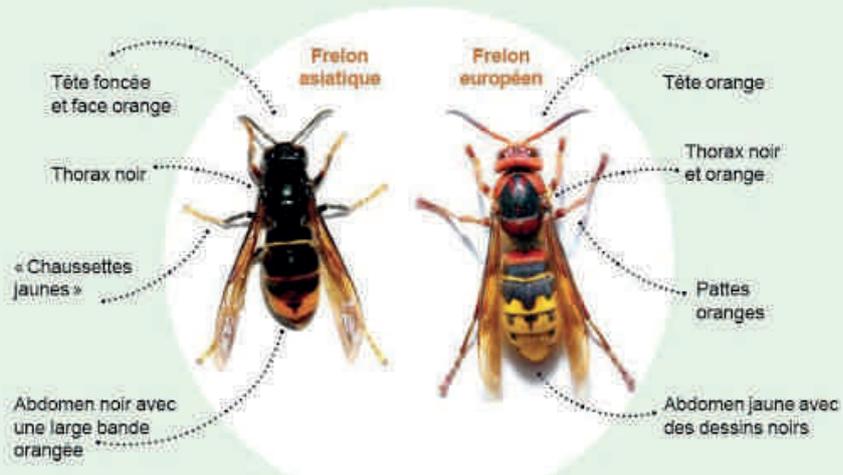
INFO +

Pour les nids d'hyménoptères, contactez-nous directement ou par le biais de la mairie.

Les frelons asiatiques sont présents. Vous pouvez les différencier de la sorte : (illustration)

Bon été à tous !

Frelon asiatique, le reconnaître



Pour appeler les Secours : composez le 18 en France et le 112 à l'étranger

Contact : Arnaud GOUNEL, chef de centre. Tél : 06 15 09 83 48

ASA de Chigny-les-Roses

/ L'assemblée générale de l'Association syndicale autorisée (ASA)

L'assemblée générale de l'Association syndicale autorisée (ASA) de Chigny-les-Roses s'est tenue mercredi 8 juin 2022. Après le renouvellement des membres du bureau en fin de mandat, le bureau se compose de : Laurent Cossy, Pierre Friedlander, Vincent Lassalle, Philippe Pâques, Franck Philippart, Jean-Pierre Rafflin, Alexandre Renaudin, Benoît Tixier. Alexandre Renaudin a été réélu président de l'ASA. Contact : asa@chignylesroses.info

/ Travaux : L'ASA a fait appel à la Sogessae pour le curage (partie busée) du fossé le long de la station d'épuration. La facturation a été divisée par deux, à parts égales avec l'ASA de Ludes. Si vous constatez des détériorations dans les chemins et qu'il est nécessaire d'intervenir, merci de prévenir le président ou un membre du bureau.

/ Rappel : Pensez à laisser les chemins propres après le travail du sol ou autres travaux dans les vignes. L'entretien est l'affaire de tous !



INFO +

Une association syndicale autorisée (ASA) est un groupement de propriétaires créé par le préfet et disposant de prérogatives de puissance publique pour exécuter certains travaux spécifiques d'amélioration ou d'entretien intéressant à la fois l'ensemble de leurs propriétés et d'utilité générale. Les ASA concernent l'agriculture, l'irrigation, la forêt, l'aménagement foncier, le pastoralisme, les marais, le drainage, l'aménagement des cours d'eau, la viticulture...

Savez-vous planter les fleurs ?

/ Des volontaires à la main verte

La commission embellissement a souhaité fleurir différents massifs plus tôt en saison. Au total, 225 bulbes de diverses variétés (tulipe, narcisse, crocus ...) et de couleurs variées ont été plantés. De quoi égayer notre printemps ! Le tout pris en charge par notre dévoué Jean-Claude.

Le fleurissement d'été s'est déroulé le samedi 4 juin. Rendez-vous était donné à 8h30 à la salle des fêtes où 1 200 plants attendaient les bénévoles. Nous tenons à remercier tous les volontaires !



Rendez-vous jeudi matin au marché !

Chaque semaine, de bon matin et par tous les temps, ils viennent sur la place Pommery pour nous approvisionner. Alex, du haut de son nouveau camion rouge, nous fait déguster ses fromages affinés de montagne et Steve déballe sa pêche du jour, pendant que Christophe expose son étal multicolore de primeurs produits dans la région ou plus exotiques.

Alex sélectionne des fromages de montagne chez des producteurs locaux ou de petites coopératives régionales : tomme de brebis, du Jura ou d'Abondance, comté ou Saint-Nectaire, emmental suisse ou de Savoie... Il peut aussi livrer les commandes à domicile : pensez-y !



Les fruits et légumes d'ici et d'ailleurs, c'est l'affaire de Christophe : il raconte leur histoire et nous dit tout sur leur origine, la meilleure saison pour les déguster, les différences de goût selon les variétés ; il nous confie même ses recettes pour les accommoder et bénéficier ainsi de leurs atouts pour notre santé.

Quant à Steve, le poissonnier, il apporte poissons et fruits de mer pêchés au petit matin à Boulogne-sur-Mer, le plus grand port d'Europe. Savez-vous qu'il peut aussi vous préparer un plateau de fruits de mer ? Pour cela, il faudra penser à lui passer commande quelques jours avant. À jeudi, place Pommery !

Bien plus qu'une épicerie

/ L'épicerie participative « l'Epi de la Montagne de Reims »

Installée dans l'ancienne école de Chigny depuis avril 2018, l'épicerie participative « l'Epi de la Montagne de Reims » propose des produits de saison, légumes, produits laitiers mais aussi de l'épicerie, des boissons (bières, jus, café, infusions) ou encore des produits d'hygiène et d'entretien de la maison... On peut aussi y commander un colis de viande, de volaille, ou de porc de la Marne. Tous les producteurs référencés à l'Epi ont été choisis avec soin, et se situent souvent à moins de 30 km de l'épicerie.

Les quarante familles adhérentes, de Chigny et des villages alentour, se relaient en participant aux tâches proposées par le calendrier en ligne de l'association : collecte auprès des producteurs, ménage du local, distribution des produits le samedi matin, gestion d'un producteur... L'objectif étant de donner un peu de son temps – dans l'idéal deux heures par mois – pour faire vivre le projet qui vise à soutenir l'effort de petits producteurs locaux. En adhérant à l'Epi, vous accédez à des produits de qualité, à un prix juste puisque l'Epi ne réalise aucune marge. Les produits sont achetés et revendus au même prix aux adhérents.



Samedi 7 mai, l'équipe de l'EPI se tenait sur la place Pommery pour expliquer le fonctionnement de l'épicerie participative et accueillir les nouveaux adhérents.

L'Epi est ouvert uniquement le samedi matin, et c'est l'occasion pour les adhérents qui viennent récupérer leur commande de partager un café ou thé (mis à disposition en libre-service dans le local), et de se retrouver pour un moment de convivialité. En pratique, une plateforme informatique sert à la fois de boutique en ligne et d'outil de gestion, disponible via le lien : www.monepi.fr



L'adhérent paie sa cotisation (8 € par an par famille ou 4 € par personne). Chaque adhérent recharge son compte en ligne en effectuant un virement bancaire, et peut ensuite effectuer ses achats sur le site tel un «drive». La plupart des produits frais sont à commander avant le mercredi soir pour le samedi. D'autres produits secs sont toujours disponibles dans l'épicerie : il suffit de se rendre au local et de connecter sur les ordinateurs à disposition dans le local.

Le samedi, la boutique est ouverte de 10h à 12h30 pour accueillir les adhérents et leur remettre leurs provisions. L'accueil y est chaleureux : tout en garnissant les rayons ou en faisant ses emplettes, on prend aussi le temps de se retrouver autour d'un café pour échanger les nouvelles de la semaine. C'est aussi cela, le commerce de proximité !

Venez à notre rencontre ou contactez Marine Roupsy (06 70 22 07 14) ou Florence Dumangin (06 75 01 76 23) pour plus de détails.

Contact : epimontagnedereims@gmail.com
www.facebook.com/epimontagnedereims/



M. Noizet, éleveur, livre la viande sous vide et maintenue au froid.

Le Comité des fêtes

Ce début d'année a déjà très bien démarré avec notre traditionnelle chasse aux œufs : la joie, la bonne humeur de nos petits Chignotins étaient au rendez-vous sous un soleil radieux, puis la brocante avec quelques exposants.

Pour l'année prochaine, nous envisageons le retour de la brocante au cœur de notre beau village le dimanche 7 mai. Nous comptons sur vous pour envahir nos rues et le devant de vos maisons afin d'attirer les chineurs de plus en plus nombreux, à la recherche de bonnes affaires !

L'ensemble des membres du comité des Fêtes s'est mobilisé, se mobilise et se mobilisera pour vous offrir les manifestations qui nous sont chères pour cette année 2022. Seule la fête patronale n'a pas été maintenue, en raison du manque de bénévoles disponibles.

Le comité des Fêtes de Chigny souhaite maintenir et organiser d'autres événements festifs afin de dynamiser la vie de notre village et renforcer les liens entre Chignotins. Or nous sommes actuellement en manque cruel de bénévoles... Si vous avez un peu de temps, l'envie de partager des moments de convivialité, de participer à la vie du village, d'amener des idées neuves, n'hésitez pas et venez nous rejoindre, même ponctuellement ! (Vous retrouverez nos coordonnées en dernière page de ce numéro).

La poursuite des festivités de notre village dépend de VOUS, alors REJOIGNEZ NOUS !

Au plaisir d'être ensemble lors de nos prochaines manifestations, toujours aussi motivés !



Classe nature

/ Classe de découverte des CE2-CM1 et CM2

Les élèves des classes CE2-CM1 et CM2 du pôle scolaire l'Orée du Bois de Rilly-la-Montagne ont eu la chance de vivre une semaine de classe en pleine nature à Givry-en-Argonne.

Du lundi 2 au vendredi 6 mai, ils ont pu découvrir des milieux particulièrement riches et préservés, à vélo et au fil de l'eau, étangs, forêts, faune et flore. Les 44 élèves et leurs accompagnateurs étaient hébergés au Val d'Ante, un centre d'hébergement tout récemment rénové pour promouvoir l'éducation à l'environnement et partager repas, jeux et soirées.

Ce séjour organisé par l'USEP et les enseignantes a été financé par l'association des parents d'élèves « Les Galipes des Cinq Villages », la Communauté Urbaine du Grand Reims et les familles.



Association oeno-culturelle (AOC)

/ Le projet « LA CHAMPAGNE DE DEMAIN »

L'assemblée générale de l'Association Oeno-culturelle (AOC) a eu lieu le 4 avril dernier. Delphine Maximy, Audrey Tixier et Marie-Christine Dumangin ont été élues ou réélues respectivement aux postes de présidente, trésorière et secrétaire pour une durée de deux ans.

Le projet « LA CHAMPAGNE DE DEMAIN » présenté en septembre 2021 dans le cadre du plan de relance européen a été retenu par le comité de sélection de la région GRAND EST (courrier de Jean Rottner, président de Région, du 2 février), pour un budget total de 182 000 euros.

Ce projet concerne :

- 1 - la création d'un sentier viticole autour de notre village,
- 2 - la rénovation des panneaux d'orientation appartenant à la section locale et la création de panneaux d'information,
- 3- la création du site internet de l'AOC.

Le but est d'apporter des informations pédagogiques aux visiteurs sur les nouvelles pratiques culturales des vignes, des innovations techniques et les méthodes écologiques utilisées pour produire le champagne.

L'objectif global étant de devenir "le village ouvert", de montrer la dynamique et l'attractivité du territoire en tant que village viticole organisé.

L'idée est également de rassembler tous les acteurs économiques afin de les référencer et de leur donner une visibilité maximale. Il s'agit de faire profiter les entreprises et commerces environnants des bienfaits du projet et de l'arrivée de nouveaux touristes, se répercutant positivement sur leurs activités complémentaires.



Le logo de l'association AOC



En 2021, sur la place du village, Champagne day a remporté un franc succès.

INFO +

Le prochain **Global Champagne day** aura lieu vendredi 28 octobre de 17h à minuit sur le modèle et avec le même budget qu'en 2021.

Quelques nouveautés cette année : un bar à huîtres sera installé sur la place Pommery par la cabane du pêcheur de Trois Puits. Nous allons également créer un stand de restauration AOC : pâtés croûtes, charcuteries, fromages, pour augmenter les capacités de restauration.

Les maisons participantes sont : CATTIER, DUCHESNE RENAUDIN, G. DUMANGIN, B. DUMONT, GARDET, MAYOT, PALMER, PHILIPPART, ROUPSY, M. TIXIER.

Nous comptons sur votre mobilisation pour le village de Chigny-les-Roses !

La Saint-Vincent fêtée à la Saint-Joseph

/ Enfin nous avons célébré la Saint-Vincent

Comité et Confrérie ont été heureux de pouvoir enfin célébrer la Saint-Vincent. Une vraie St Vincent même si nous l'avions déplacée au 19 mars, le jour de la Saint Joseph. Les restrictions de rassemblement et le port du masque ont été levés juste à cette période : nous avons bien choisi notre moment.

Le président du Syndicat des Vignerons, Maxime Toubart était notre invité d'honneur et a ré-haussé de sa présence notre fête au déroulement habituel avec défilé, célébration, vin d'honneur, remise de diplômes et repas dansant. Qu'il était bon de se retrouver, après deux années tristounettes ! Espérons que Saint Vincent favorisera notre année culturelle, après l'avoir fêté dignement !

Douze participants de Chigny sont allés à Épernay pour le défilé de l'archi confrérie qui fut bien maigrelet : une bonne moitié des communes n'y participait pas, faute à la pandémie.

Le comité 2022 était composé de Sébastien Pavat, Maxime Gerlier, Emilie Rafflin et Vincent Sotin, Matthieu Dumont, Perrine Rafflin et Clément Delannoy.

Nous souhaitons nous retrouver en 2023... et cette fois à la bonne date !



Soldats et enfants de France : gardons la flamme !

/ Rejoignez l'association des anciens combattants

Ils ont vécu les combats en Algérie. Ils sont trois pour garder la flamme du patriotisme, Jean Claude, Michel et Guy. Chaque année, ils sont présents pour honorer ces soldats qui ne nous sont pas inconnus, et qui ont donné leur vie, trop jeunes, pour notre pays, sa république, ses valeurs. Ils ont besoin de renfort !

Aujourd'hui, il est possible pour tout citoyen, pour toute personne souhaitant garder cette flamme si particulière, de les rejoindre au sein de l'association des anciens combattants de Chigny-les-Roses.

Selon votre situation, militaire ayant participé à des opérations extérieures, personne ayant fait son service national, pompier, policier, ou personne associée partageant ces valeurs du souvenir et de la mémoire de nos soldats morts pour la France, vous pouvez rejoindre l'association.

Pour rejoindre ce mouvement, prenez contact avec Jean Claude Naudet ou la Mairie. Gardons la flamme en l'honneur de nos Anciens !



Club aquarelle

/ Les couleurs du printemps

Avec l'arrivée du printemps, l'envie de peindre repart de plus belle : les couleurs de la nature inspirent nos artistes et chacun s'en donne à cœur joie. Nous continuons toujours notre rendez-vous du mardi après-midi à la salle commune de la Roseraie. Notre leçon a eu lieu le 21 avril avec M. Claude Caretta, aquarelliste rémois de grande renommée. Le sujet en était : la mer et les bateaux. Nous prévoyons aussi de travailler sur le sujet «époque impériale napoléonienne» en regard de la journée organisée à Chigny sur le souvenir du capitaine Jobert, le 28 mai (lire par ailleurs).



Le projet de réaliser une exposition tient toujours et bien sûr nous vous avertirons à ce moment-là. Nous sommes 14 inscrits au club. Nous pouvons accueillir d'autres amateurs, si le cœur vous en dit !
Bon printemps et bel été à tous !

Le tennis club en fête

Samedi 11 juin, c'était la soirée dansante du tennis club. Avec plus de 170 participants, ce fut un franc succès ! Autour de Laurent Valentin, son président, l'équipe arborait les nouveaux polos brodés aux couleurs du club. Les inscriptions pour la saison 2022-2023 sont ouvertes !

Les polos sont disponibles à la vente (20 €).



Chorale la Roseraie

/ Le concert anniversaire des 20 ans des Fous Chantants de Bétheny

Après deux années sans représentation, la chorale La Roseraie a pu exprimer tout son talent en participant au concert anniversaire des vingt ans des Fous Chantants de Bétheny.

Les 5 et 6 mars derniers, salle Thierry Meung à Bétheny, accompagnés de l'orchestre philharmonique de Champagne sous la baguette de Pierre Boulanger et Marianne Deon, les deux chorales ont interprété l'Ode à la Joie de Beethoven, des extraits des Misérables, le Dies Irae de Jenkins, le Chœur des Bohémiennes de Verdi, O Fortuna extrait de Carmina Burana et, surprise finale : Bohemian Rhapsody du groupe Queen.

Deux soirs de suite, une salle comble et ravie a applaudi et bissé une prestation de haute qualité. Sylvie Moine, cheffe de chœur, avait en première partie interprété en soliste au piano et avec l'orchestre les trois mouvements du 2e concerto de Rachmaninov. Cette soirée représentait pour tous, choristes, orchestre et dirigeants, une année de répétition et d'efforts soutenus. Le succès était mérité et à la hauteur de la prestation. Mention particulière à Sylvie qui a organisé et lutté pour pouvoir réaliser enfin cet événement malgré les contraintes de la pandémie !



Depuis, la chorale a repris ses répétitions et a présenté son concert annuel vendredi 24 juin en notre église de Chigny. Merci à tous ceux qui sont venus nous écouter et chanter avec nous !

À bientôt !



CONSEILS 1928-1929

L'an 1928, le conseil s'est réuni en séance extraordinaire le 5 juillet sous la présidence de M. le Maire, M. Legros. Le conseil demande que la période de distillation de la récolte 1928 soit ainsi fixée du 1er novembre au 31 janvier 1929.

Le conseil ouvre un crédit de 200 frs pour la réception des sociétés de tir à l'occasion du concours cantonal du 15 juillet prochain.

Le conseil désigne par application de la loi du 22 juillet 1927 une commission de 5 membres chargée du travail de détermination des terrains propres à la production du champagne. Sont désignés pour faire partie de cette commission : MM. Duchesne Alfred, Dumangin Achille, Pâques Achille, Philippart Charles et M. Legros, maire.

Le conseil fixe la période des vendanges du 20 septembre au 31 octobre 1928.

L'an 1928, le conseil s'est réuni en session ordinaire le 22 septembre sous la présidence de M. le Maire, M. Legros. Le conseil accepte la démission du garde champêtre M. Mangin à la date du 20 août 1928.

Le maire informe le conseil que le téléphone est installé à la gare de Rilly.

La liste des terrains propres à la culture de la vigne comprend tout le territoire cultivé, le village compris.

Le conseil refuse d'adhérer au contrat d'abonnement à la société des auteurs.

Le maire informe le conseil que le plan de canalisation des eaux usées dressé par le service des ponts et chaussées est terminé.

Le conseil autorise le maire à prendre un arrêté interdisant le stationnement des nomades sur le territoire de la commune.

Le conseil décide de maintenir l'éclairage pendant toutes les nuits de vendange.

Le grappillage ne sera autorisé que pour les indigents avec un certificat du maire.

Mme Chenu et Mme Marie Coquet seront invitées à rectifier les marches de leur maison.

Les arbres poussant dans les haies devront être coupés. Avis en sera donné aux intéressés.

L'an 1928, le conseil s'est réuni en session ordinaire le 8 novembre sous la présidence de M. le Maire, M. Legros.

La largeur des rues nouvelles à ouvrir devra être de 7 mètres.

La demande d'une lampe d'éclairage public dans la rue des Pissottes, moyennant devis établi par la S.P.D.E. pour 2390 frs est laissé en suspens.

Les heures d'appel de la sirène sont fixées à 5 heures du 1er mars au 1er novembre, et à 6 heures à dater du 1er novembre. Le calage se fera en même temps que le changement d'heure.

Le conseil charge la commission des alignements de reconnaître le droit des propriétaires intéressés à la clôture du passage ouvrant sur la rue de la Leu ; cette clôture ayant été faite à l'insu de la commune.

Le conseil et le maire fixent comme suit le programme de la fête du 11 novembre :

7 h : Pavoisement des édifices communaux.

14 h : Rassemblement des sociétés locales, des mutilés et anciens combattants, des enfants des écoles, à la salle des fêtes.

15 h : Rassemblement de toute la population devant le monument aux morts. Appel des enfants de Chigny morts pour la France. Minute du silence.

Retour à la salle des fêtes. Sérénade par la fanfare. Vin d'honneur. Distribution de gâteaux aux enfants des écoles.

20 h : Bal offert par la municipalité.

Le conseil vote l'acquisition d'un cinéma agricole, moyennant subvention du ministre de l'Agriculture et de l'Instruction publique.

Le conseil fixe ainsi qu'il suit les 6 jours de congés mobiles : 24 et 26 décembre, 31 décembre et 2 janvier, lundi et mardi de la fête.

Le conseil émet le vœu de confier à la société de musique l'organisation des bals offerts par la municipalité.

Le conseil tient à conserver les pierres extraites du sol communal et qui ne seraient pas utilisées à combler les tranchées.

La commission des chemins s'entendra avec M. Leroux pour l'élargissement de la rue des Carrières.

Le conseil décide de confier à M. Charles Mary à Reims la confection du cadre de la scène de la salle des fêtes moyennant le prix forfaitaire de 500 frs.

Le conseil arrête la liste des auteurs pour le choix des livres de la bibliothèque scolaire.

La recette

/ Tourte saumon et poireaux

Il vous faut :

- 2 rouleaux pâte feuilletée
- 2 œufs + 1 jaune
- 500 g de poireaux
- Aneth
- 20 cl de crème fraîche
- Sel, poivre
- 500 g saumon frais

1/ Couper le blanc des poireaux en rondelles, les cuire dans un peu de matière grasse

2/ Cuire le saumon au court-bouillon

3/ Dans une tourtière, étaler une pâte feuilletée (la tourtière doit être plus petite que la pâte)

4/ Répartir dessus le saumon émiétté, les poireaux et l'éaneth. Mélanger oeufs et crème, ajouter sel et poivre, verser dessus.

5/ Recouvrir avec l'autre pâte, souder avec la pâte du fond, dorer le dessus avec le jaune d'oeuf

6/ Cuire 30 mn environ à 210°



Insolite

/ Des moutons dans les vignes

Le champagne Brice, installé sur la commune de Bouzy, revisite le désherbage façon bio. En effet, 17 moutons de la race « Ouessant » ont envahi une parcelle de vignes dans les Coutures, à Chigny. Pendant trois bonnes semaines, les béliers de petite taille (l'idéal pour passer sous les fils lieurs) se sont délectés de la flore locale.

En fonction de l'enherbement, il faut 7 à 8 moutons par hectare ; idéalement les sarments doivent être broyés et l'engrais désagrégé. Enfin, on notera une certaine sensibilité de leur estomac vis-à-vis du cuivre. Bref, leurs vacances à Chigny ont pris fin juste avant le débourement !



INFORMATIONS COMMUNALES

Elections présidentielles

/ Les résultats des élections à Chigny-les-Roses

Nombre de suffrages obtenus par chaque candidat :
1er tour élection du 10 avril 2022

NATHALIE ARTHAUD	1
FABIEN ROUSSEL	4
EMMANUEL MACRON	136
JEAN LASSALLE	8
MARINE LE PEN	106
ÉRIC ZEMMOUR	11

JEAN LUC MÉLENCHON	31
ANNE HIDALGO	2
YANNICK JADOT	18
VALÉRIE PÉCRESSE	18
PHILIPPE POUTOU	2
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	8

Nombre de suffrages obtenus par chaque candidat :
2ème tour élection du 24 avril 2022

EMMANUEL MACRON	209
-----------------	-----

MARINE LE PEN	133
---------------	-----



L'entretien des trottoirs : qui fait quoi ?

Chacun doit entretenir la zone du trottoir jusqu'au caniveau ou sur une largeur d'un mètre devant son habitation. Les actions à mener pour l'entretien des trottoirs concernent :

- le nettoyage, notamment après des pluies si de la boue ou des saletés se sont amassées ;
- le désherbage : des petits plants ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir ;
- le balayage et le ramassage des feuilles, des brindilles et des saletés ;
- le déneigement, seule la voirie étant déneigée par les agents communaux ;
- le retrait du verglas, avec des actions de prévention comme le salage, sablage ou mise en place de sciure ;
- si le trottoir est cassé et risque d'engendrer des accidents, c'est alors à la commune d'effectuer les réparations.

L'info pratique en poche

/ Téléchargez «Panneau Pocket»

Avec l'application PanneauPocket, les informations de Chigny vous accompagnent partout. Vous recevez des notifications et vous disposez des informations utiles et des alertes sur votre téléphone. Très simple d'utilisation, gratuite, l'application PanneauPocket ne nécessite aucun paramétrage et convient à tous.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

AGENDA

- Diamnche 3 juillet 2022 à 17h :

Concert piano et violoncelle – Eglise de Chigny

- Mercredi 13 juillet 2022 :

Fête nationale

- Samedi 16 octobre 2022 :

Run in Reims

- Vendredi 28 octobre 2022 :

Global champagne day

ETAT CIVIL DE CHIGNY-LES-ROSES

MARIAGES

Flavian ROSIEZ et Mallorie DANA le 4 juin 2022, 5 Rue des Pressoirs Chigny-les-Roses

DÉCÈS

Philippe TROUSSET né à Chigny-les-Roses le 6 avril 1940 décédé à Dieppe le 3 mars 2022

Jeannine BETTOIA née MONTMARTHE née à Chigny-les-Roses le 12 juin 1922, décédée le 19 avril 2022 à Crouy-en-Telle

Georges NAUDET né à Chigny-les-Roses le 8 novembre 1930, décédé le 29 mars 2022 au Mans

Jean Claude GRIFFON né à Chigny-les-Roses le 2 mai 1940, décédé le 11 juin 2022 à Reims

NAISSANCES

Alba CIARLANTI née le 23 mai 2022, 3 rue Georges Legros

Maxence PHILIPPART né le 25 janvier 2022, 12 bis rue des Vignes

Alphonse FRIEDLANDER né le 7 janvier 2022, 36 rue des Carrières

INFORMATIONS MAIRIE

Horaires du secrétariat de Mairie:

- Lundi de 10h00 à 12h30
- Mercredi de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h00
- Vendredi de 8h30 à 12h30

Mail :

mairie@chignylesroses.info

Téléphone :

03.26.03.42.35

Site : www.chignylesroses.fr

Adresse : Mairie - Place Pommery - 51500 Chigny-les-Roses

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE

TÉL. 03 26 82 33 90

POMPIERS

TÉL. 18 en France

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Mairie - Place Pommery - 51500 CHIGNY-les-ROSES

Mail : mairie@chignylesroses.info - Tél. : 03.26.03.42.35 - www.chignylesroses.fr

Directeur de la publication : Vincent Guy, maire de Chigny-les-Roses

Rédaction et illustrations : l'équipe municipale et les associations locales.

Direction artistique / Mise en page : Thomas Varnier

Impression : Laurent Laval/Mairie de Chigny-les-Roses (51)

Distribution : Renaud Laplanche

Ont contribué à ce numéro : Raphaël Bonetti, Alexandre Cattier, Michèle Cossy, Patrice Derue, Aurore Durbecq, Jean-Pierre Chairon, Arnaud Gounel, Catherine Guy, Vincent Guy, Daniel Huvet, Chantal Jeunieaux-Bernardini, Laurent Laval, Christine Lepitre, Corinne Rafflin, Jean-Pierre Rafflin, Alexandre Renaudin, Marine Rouspy, Benoît Tixier.



LISTE DES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

SERVICES

ASA. Alexandre Renaudin

06 14 44 34 19

Comité des Fêtes. David Durbecq

06 73 07 56 37

Coopérative viticole. Hervé Rafflin

03 26 03 41 97

Syndicat général des vignerons - Section locale.

Jany Rouspy

03 26 03 45 10

L'écho des Chignotins

03 26 03 42 35

Aide à domicile en milieu rural) (ADMR).

Marie-Claude Huvet

03 26 03 40 97

Association Œno-culturelle (AOC).

Delphine Maximy

06 11 86 58 63

AVC. Correspondant Jany Rouspy

03 26 03 45 10

CCAS. Vincent GUY Mairie

03 26 03 42 35

La Paroisse. Michel Cossy

03 26 03 44 28

Les Sapeurs-Pompiers. Arnaud Gounel

06 15 09 83 48

Centre Local d'Information et de Coordination
de gérontologie (CLIC). Elodie Opyrchal

03 26 05 74 19

CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Amicale des chasseurs. Cédric Aubry

06 75 51 26 46

Atelier Vannerie. Chantal Jeunieux Bernardini

06 20 29 24 13

Confrérie de Saint Vincent. Jean-Pierre Rafflin

03 26 03 46 23

Ensemble vocal La Roseraie : Jean-Pierre Rafflin

03 26 46 95 90

Chorale paroissiale. Annie Coquet

06 23 31 46 67

Tennis Club. Laurent Valentin

06 84 53 49 35

Les Anciens Combattants – Enfants de France.

Jean-Claude Naudet

03 26 03 10 94

un été

AU PHARE

Concerts pique-nique
du 1^{er} mai au 28 août

